

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À AIR FRANCE

LE PROGRÈS, OUI. SANS GARANTIES, NON !



UN ACCORD AMBITIEUX, CONCRET ET PROTECTEUR

L'IA offre de vraies opportunités et va transformer nos métiers. Sans céder à la peur, ni freiner le progrès, la **CFDT** reste vigilante : encadrer sa montée en puissance, anticiper ses impacts et préserver l'humain, avec **des droits et garanties vérifiables**.



NOS REVENDICATIONS PRIORITAIRES



ANTICIPER LES MÉTIERS ET L'EMPLOI

- ✓ Évaluer les effets sur les tâches, qualifications, effectifs et organisation
- ✓ Cartographier les métiers exposés
- ✓ Anticiper les besoins de formation et les reconversions
- ✓ Inscrire ces enjeux dans la **GEPP** et la politique sociale



INFORMER ET CONSULTER DÈS LE DÉPART

- ✓ Inclure l'IA générative, l'aide à la décision et le management algorithmique
- ✓ Informer les élus dès les phases exploratoires
- ✓ Tenir un registre **BDESE** : outils, finalités, données, risques, impacts
- ✓ Fixer des critères clairs d'information-consultation des **CSE**



GARANTIR LA PRIMAUTÉ HUMAINE

- ✓ Aucune décision individuelle automatisée sans contrôle humain effectif
- ✓ Des critères de décision compréhensibles
- ✓ Des résultats vérifiables
- ✓ Un droit au réexamen pour les salariés
- ✓ Pas de report de responsabilité sur le seul utilisateur



PAS UNE CHARTE D'INTENTIONS. UN ACCORD QUI AGIT.

Pour protéger les salariés, il faut des règles opposables, une prévention active et des outils de suivi utiles aux représentants du personnel.



UNE COMMISSION IA DOTÉE DE MOYENS

- ✓ Instance dédiée avec **réunions planifiées**
- ✓ Ordre du jour partagé et **documents remis à l'avance**
- ✓ **Comptes rendus** et réunions extraordinaires possibles
- ✓ **Suivi des tests** et des déploiements
- ✓ **Sans remplacer les CSE**, avec critères de saisine précis



SANTÉ, AUTONOMIE ET DONNÉES

- ✓ Prévenir l'**intensification du travail**
- ✓ Évaluer les **risques psychosociaux** et la **perte d'autonomie**
- ✓ Intégrer les impacts au **DUERP**
- ✓ Éviter l'**appauvrissement des tâches** et la **déshumanisation**
- ✓ Protéger les **données personnelles** et **professionnelles sensibles**



FORMER TOUS LES SALARIÉS ET RECONNAÎTRE L'ACQUIS

- ✓ Une **culture de l'IA** accessible à tous
- ✓ Formations adaptées à **chaque métier**
- ✓ **Parcours spécialisés** selon les besoins
- ✓ **Financement par l'employeur**, sur le temps de travail
- ✓ **Compétences reconnues** dans les parcours et les rémunérations



MESURER LES EFFETS ET RÉVISER L'ACCORD

- ✓ **Indicateurs partagés** sur les outils déployés
- ✓ Suivi des **métiers exposés**, formations et incidents
- ✓ Mesure des effets sur l'**emploi**, la **charge** et la **qualité du travail**
- ✓ **Bilan régulier**
- ✓ **Clause de revoyure** pour adapter l'accord



NOTRE LIGNE DE NÉGOCIATION

Un socle de **droits opposables** (contrôle humain, santé, données, emploi, formation) et des **moyens opérationnels** (commission IA, cartographie, critères de consultation, indicateurs et calendrier).

VOS EXPÉRIENCES COMPTENT ! Usages, difficultés, inquiétudes, besoins de formation : parlez-en à vos représentants CFDT.